

# CONVENTION DE PARTENARIAT

## Médiathèque de Wimille– Association Branly Marconi

La présente convention détaille le partenariat que mettront en œuvre la médiathèque de Wimille et *Association Branly Marconi*

### **La médiathèque**

Espace Pilâtre de Rozier  
3 rue de Ledinghen  
62126 WIMILLE

La médiathèque est représentée par le Maire de la commune, M. Antoine LOGIE

### **Association Branly Marconi**

3 impasse du petit Rupembert  
62126 Wimille

Représenté par M. Régis Vincent, Président

## **1) Des valeurs communes**

L'association Branly Marconi compte dans son cœur d'activités et dans l'inscription de ses statuts, l'objectif principal d'assurer sous toutes ses formes d'éducation populaire des actions pour faire connaître la radio amateurisme et ses déclinaisons autour de la recherche du partage de l'information et du savoir.

La médiathèque de Wimille inscrit l'atelier numérique citoyen dans l'écriture de son projet scientifique culturel éducatif et social. L'atelier numérique citoyen œuvre à lutter contre l'illectronisme, faciliter l'accès aux ressources, à la culture, à l'information, lutter et sensibiliser tous les publics au fake news, sensibiliser sur une utilisation éthique du numérique, démocratiser équitablement l'usage des outils informatiques et numériques. Cet atelier numérique citoyen compte également sur les ressources numériques et Le Circuit de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais.

Pour l'association Branly Marconi, cela implique une action au sein de l'atelier numérique citoyen en proposant une action de sensibilisation autour du média radiophonique. Une meilleure compréhension du fonctionnement de l'électronique, des ondes et des médias, impliquant et conduisant à une meilleure compréhension de la localisation des informations numériques, à une plus grande autonomie individuelle et collective.

Notre partenariat doit permettre de recevoir tout public pendant un créneau horaire convenu entre les parties.

La synergie que pourra dégager le partenariat est donc un levier pour conforter la représentation des valeurs de solidarité par les deux entités.

## **2) Partage de ressources**

La mairie dont la médiathèque de Wimille dispose de ressources sous la forme d'une

infrastructure composée de locaux et de logistique.

L'association Branly Marconi pourra grâce à cette convention bénéficier mensuellement de cette infrastructure sur des temps concertés.

Un bureau sera mis à disposition de l'association par la ville de Wimille pour stocker le matériel et une salle sera mise à disposition pour organiser des rendez-vous mensuels comme « les petits dej' du libre, retrouvez votre liberté numérique » sur ces créneaux concertés et planifiés. L'accès à ces rendez-vous mensuels seront gratuits. Les deux parties s'engagent à relayer et partager l'information de l'évènement et des évènements pouvant agrémenter la réflexion autour de l'accessibilité à la connaissance et aux partages des ressources.

Les deux parties s'engagent à respecter les lieux dans son utilisation (balayer après chaque utilisation, etc.). Un seul exemplaire de la clé du bureau sera remis à l'association. En cas de perte, la copie sera à charge de l'association.

L'association Branly Marconi pourra aussi participer à la mise en place des ressources de la médiathèque, voire de la mairie, le cas échéant, sur le plan des spécifications comme de la réalisation.

Des évènements phares pourront être coorganisés comme la fête du libre ou autre type d'évènements visant à la promotion du logiciel libre, de l'atelier numérique citoyen de la médiathèque de Wimille. Tout engagement financier pour un évènement devra être concerté par les deux parties. Aucun engagement financier à la charge de la mairie de Wimille ne pourra être pris sans l'autorisation de la ville de Wimille.

### **3) Partage de ressources humaines**

L'association Branly Marconi dispose d'un réseau de spécialistes en électronique et radio amateur qui peuvent participer à l'action de l'atelier numérique citoyen sous plusieurs formes :

- Proposition d'évènements dans leur domaine et de leurs apports pour la société de l'information : sur la réduction de la fracture numérique, sur la mise en place de la e-administration, install fests, etc.
- Assistance informatique
- Proposition et animation de modules de formation
- Conférences

Pour bénéficier des accès aux ressources numériques, ainsi que Le Circuit de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais (parcours open badge, accès à la formation du Fab Lab, etc.), les intervenants de l'association Branly Marconi au sein de la médiathèque de Wimille seront considérés comme bénévoles dédiés au numérique.

Une charte du bénévole dédié au numérique sera signée par la médiathèque de Wimille, et l'intervenant, représentant de ladite association.

Fait à Wimille, le ....

Pour la médiathèque de Wimille,  
M. Antoine LOGIE  
Maire

Pour,  
M. Régis VINCENT  
Président